

BPJEPS ASEC spécialité animateur

Mention « animation socio-éducative et culturelle »

Lieu : Hazebrouck

Mise à jour Juin 2025

La formation

La formation prépare les professionnels de l'animation socio-éducative et culturelle à l'obtention du **Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport - Spécialité « animateur » mention « animation socio-éducative et culturelle »**. La formation comprend 4 blocs de compétences. Ces blocs peuvent être suivis de manière indépendante. Chaque bloc donne lieu à une certification.

A noter : les blocs 1 et 2 sont communs à tous les BPJEPS.

Objectifs et contenus des blocs de formation

Bloc de compétences 1 (RNCP39926BC01) : *Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport ou de l'animation*

Objectifs

- ✓ Identifier le territoire et ses acteurs
- ✓ Analyser les besoins des publics, notamment ceux en situation de handicap
- ✓ Concevoir des projets innovants
- ✓ Maîtriser les outils de suivi et d'évaluation
- ✓ Connaître les enjeux du développement durable et les obligations administratives liées à l'activité.

Contenus

Diagnostic de l'environnement d'une structure
Acteurs du champ de l'animation
Connaissance des publics
Techniques d'entretiens et d'enquêtes
Méthodologie de projet
Gestion administrative du projet (moyens humains et techniques)
Conception et mobilisation d'outils de suivi et d'évaluation
Impact écologique du projet
Conduite d'une équipe (suivi, engagement, gestion de conflits)
Rédaction de bilan de projet

Bloc de compétences 2 (RNCP39926BC02) : *Valoriser les activités et les projets d'une structure du champ du sport ou de l'animation*

Objectifs

- ✓ Maîtriser les outils de promotion des activités de la structure
- ✓ Savoir adapter un message aux différents publics, notamment aux personnes en situation de handicap
- ✓ Sélectionner les canaux de communication les plus pertinents et de concevoir des contenus clairs, attractifs et inclusifs.

Contenus

Connaissance des publics
Accessibilité de la communication
Outils de création de supports de communication
Sensibilisation aux médias et médias sociaux
Règles déontologiques et posture de l'animateur.

Calendrier de la formation

> **Dates :** du 1^{er} Septembre 2025 au 30 Septembre 2026

> Formation en alternance à temps plein en continu

> **Durée totale de la formation :** 1202 heures dont : 602h en centre de formation, 600h minimum en structure d'alternance. Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

> **Enseignement théorique :** 602 heures soit 35 heures par semaine

> **Stage en milieu professionnel :**

600 heures minimum pour les salariés, 600 heures minimum pour les demandeurs d'emploi sur des fonctions d'animateur technicien. Congés payés (en fonction de la CCN applicable)

> **Parcours partiel :** pour faire valoir des équivalences ou des allègements de formation, nous consulter.

Conditions d'admission

> Détenir les exigences décrites dans les "prérequis, exigences préalables à l'entrée en formation".

> Présentation orale devant un jury, d'un dossier comprenant : CV, motivations aux diplôme/bloc(s) de compétences visé(s) + écrit sur table d'une durée de 2h00

> **Date des entretiens :** 23 Juin 2025

> **Individualisation des parcours de formation :** en fonction des équivalences ou allègements/renforcements déterminés lors du module de positionnement



Retrait des dossiers de candidature

> **Retrait des dossiers :** à partir de Juin 2025

> **Clôture des inscriptions :** 15 Août 2025

Prérequis, exigences préalables à l'entrée en formation

- > Posséder une expérience minimum de **200 heures** dans l'animation ou un titre ou diplôme de dispense
- > Être titulaire d'un diplôme ou titre de **secourisme**
- Satisfaire aux épreuves d'admission
- > Avoir **18ans à l'entrée en formation**

handicap mental, psychique & troubles dys

- > Pour les candidats dont la situation le nécessite, **notre référent handicap** (Deweer Yaël, yael.deweer@ufcv.fr) est disponible pour envisager l'**aménagement** de la formation et/ou de la certification à travers un projet personnalisé de formation (PPF)

Organisme de formation

UFCV

234 rue Saint-Hubert
59830 Bouvines
03-22-33-69-66 - formationpro-
hdf@ufcv.fr

> N° déclaration d'activité :
11750896975

(cet enregistrement ne vaut pas agrément de
l'Etat)

Association loi 1901, reconnue d'utilité
publique

> Siret : 775685621 00804

Lieu de formation

ID formation

41 avenue du Maréchal de Lattre de
Tassigny
59190 Hazebrouck

> Conditions d'accueil : pour tout ce qui
concerne les possibilités de
restauration, d'hébergement, etc.,
nous consulter

Coûts

Pour une estimation du coût, nous
contacter.

Les **conditions générales de vente**
applicables au jour de la commande
sont consultables sur le site [formation-
professionnelle.ufcv.fr](http://formation-professionnelle.ufcv.fr)

Bloc de compétences 3

(RNCP39926BC03) : *Concevoir,
conduire, en sécurité et évaluer des*

Concevoir, conduire, en sécurité et évaluer des séquences d'animation et des séances d'activités culturelles, éducatives ou sociales dans le cadre du projet et de l'organisation de la structure

Objectifs

- ✓ Concevoir, animer et évaluer des séquences d'activités adaptées à tous les publics.
- ✓ Définir des objectifs pédagogiques clairs, à choisir des méthodes d'animation participatives et inclusives
- ✓ Créer un environnement sécurisé et stimulant
- ✓ Adapter ses pratiques aux besoins des participants
- ✓ Évaluer l'efficacité de ses interventions et ajuster son approche pédagogique.

Contenus

Connaissance des publics
Education populaire et méthodes pédagogiques engageantes
Conception de séquences et séances d'activités
Adaptation et évaluation des séquences d'activités
Gestion de la dynamique de groupe
Prise en compte du handicap
Gestion de conflits
Posture de l'animateur
Gestion des risques
Communication bienveillante
Développement du pouvoir d'agir
Analyse de pratique et outils d'évaluation

Bloc de compétences 4 (RNCP39926BC04) *Organiser et encadrer le « vivre ensemble » des publics accueillis au sein d'une structure proposant des activités de loisirs et d'animation socioculturelle*

Objectifs

- ✓ Créer un environnement de confiance et favoriser le lien social au sein du groupe.
- ✓ Être en capacité de diffuser une information vérifiée sur les enjeux sociétaux : développement durable, valeurs de la République, lutte contre les discriminations, violences sexuelles et sexistes...
- ✓ Prévenir les conflits et favoriser le bien-être de tous.

Contenus

Connaissance des structures
Connaissance des publics
Multiculturalité et interculturalité
Valeurs de la république et de la laïcité et enjeux sociétaux
Gestion des conflits
Aménagement des espaces
Déplacement et sécurité
Rythme des publics
Dynamique de groupe et expression libre
Compétences psycho-sociales

Modalités d'obtention de la certification

Le diplôme est obtenu par capitalisation des **4 blocs de compétences**, après validation du jury régional de la DRAJES. Les modalités de certification sont les suivantes :

Bloc de compétences 1 (RNCP39926BC01) :

Production d'un document écrit présentant la conception, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet d'animation s'inscrivant dans celui de la structure d'alternance pédagogique. Le document sera support à un entretien avec le jury.

Bloc de compétences 2 (RNCP39926BC02) :

Production d'un ou plusieurs supports présentant 2 actions de valorisation d'activité ou de projet (supports de communication notamment) mis en œuvre au sein de la structure d'alternance pédagogique, auprès de deux publics différents. Ce document sera support à un entretien avec le jury.

Références de la formation

- > **Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport** - Spécialité « animateur » mention « animation socio-éducative et culturelle »
- > Cours par correspondance : non
- > Utilisation du multimédia : oui
- > Formation ouverte à distance : partielle
- > Diplôme d'État : arrêté du 9 novembre 2024
- > Autorité de certification : Ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative sports.gouv.fr
- > Niveau visé : 4
- > Codes métiers : NSF 335 : Animation sportive, culturelle et de Loisirs, NSF 335t : Animation touristique et culturelle
- > Formacodes : 15436 : Éducation sportive, 44067 : Animation socioculturelle ;
- > ROME : G1202, G1203
- > Code Certif Info : 117943
- > N° fiche RNCP : 39926-date d'enregistrement : 09/12/2024
- > Code CPF : 241669

Diplômes, titres ou référence(s) de(s) personne(s) chargée(s) de la formation

- > L'action de formation est encadrée par un **formateur référent** et le **responsable des formations**. Tous deux disposent d'un niveau de formation supérieur (5 et 6) et de l'habilitation conférée par la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports à dispenser l'action de formation. De plus, les formateurs ont une **forte expérience** dans le champ de l'animation volontaire et professionnelle et une pratique de la formation d'adultes avérée.
- > Des **intervenants extérieurs qualifiés** et recrutés par l'UFCV seront amenés à conduire des séquences de formation au cours de l'action.

Bloc de compétences 3 (RNCP39926BC03) :

Production d'un document écrit personnel présentant des séances d'activités culturelles, éducatives ou sociales, et de conduire une séance d'activités devant les évaluateurs. Le document ainsi que la séance seront supports à un entretien avec le jury.

Bloc de compétences 4 (RNCP39926BC04) :

Production d'un document écrit personnel présentant l'organisation et l'encadrement du « vivre ensemble » au sein de sa structure d'alternance pédagogique. Ce document sera support à un entretien avec le jury.

Modalités, moyens pédagogiques et techniques alloués à la formation

Cette formation en présentiel vous propose un apprentissage dynamique et varié, basé sur les méthodes pédagogiques actives. **Vous alternerez :**

- > Des **apports théoriques** pour comprendre les fondamentaux.
- > Des **ateliers pratiques** pour mettre en application vos connaissances (jeux de rôles, projets de groupe...).
- > Des **visites de terrain** pour découvrir le monde professionnel où vous serez susceptibles d'exercer (Centres Sociaux, Clubs de Jeunes, Accueils de loisirs, Ehpad ...)
- > Des **stages en entreprise** pour acquérir une expérience concrète.

L'action de formation dispose :

- > d'un **équipement adapté** (salles avec vidéoprojecteurs, matériel sportif, ressources documentaires...)
 - > d'un **fonds documentaire** composé de revues, ouvrages en lien avec l'objet de la formation. L'accès à une documentation plus large peut-être offert sur demande du stagiaire ;
 - > d'une **connexion Wi-Fi** et un **portail stagiaire** permettant d'accéder au planning de la formation et aux ressources associées aux séances.
- Tout au long de la formation il sera remis aux stagiaires des documents supports qui synthétisent les apports liés aux séquences de formation dispensées. De même les stagiaires seront amenés à construire et partager des outils créés lors de séquences de formation.

Formation à distance : quelques séances de formation pourront être proposées à distance.

Modalités de contrôle de connaissances au cours de la formation

Phase de positionnement :

Livret d'évaluation basé sur le référentiel de certification.
Constitution du parcours de formation nécessaire au stagiaire (allègements et/ou renforcements de formation) afin de conclure un Parcours Individuel de Formation validé par la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports. (DRAJES)

Pendant la formation :

Suivi du plan de formation avec tuteur.
Évaluations intermédiaires (référentiel de certification).
Évaluations individuelles et collectives à chaque regroupement.
Synthèses d'évaluation individuelles et de satisfaction disponibles.

Engagement qualité des formations

- > Certification Qualiopi n°2411_CN_04819_V2 pour les catégories d'actions concourant au développement des compétences suivantes : actions de formation et validation des acquis de l'expérience (VAE)
- > Référencement Datadock
- > Charte RGPD-Politique de confidentialité consultable sur le site formation-professionnelle.ufcv.fr

Calendrier de la formation

2025												2026												Depôt des dossiers	Certifications	Rattrapages																
Septembre			Octobre			Novembre			Décembre			Janvier			Février			Mars			Avril			Mai			Juin			Juillet			Aout			Septembre						
1 L			1 M	Structure		1 S			1 L	BC1		1 J	Février		1 D			1 D			1 M	Structure		1 V	Février		1 L	Février		1 M	Structure		1 S			1 M	BC4		BC1	28/05/2025	18/06/2026	15/09/2026
2 M			2 J	Structure		2 D			2 M	BC3		2 V	Structure		2 L	BC4		2 L	BC2		2 J	Structure		2 S			2 M	BC3		2 J	Structure		2 D			2 M	Structure		BC2	28/05/2026	18/06/2026	15/09/2026
3 M	Structure		3 V	Structure		3 L	BC1		3 M	Structure		3 S			3 M	BC1		3 M	BC4		3 V	Structure		3 D			3 M	Structure		3 V	Structure		3 L			3 J	Structure		BC3	30/01/2026	du 16/02 au 01/04/2026	du 15/06 au 17/07
4 J			4 S			4 M	BC1		4 J	Structure		4 D			4 M	Structure		4 M	Structure		4 S			4 L	BC3		4 J	Structure		4 S			4 M			4 V	Structure		BC4	20/03/2026	09/04/2026	20/05/2026
5 V	Structure		5 D			5 M	Structure		5 V	Structure		5 L	BC3		5 J	Structure		5 J	Structure		5 D			5 M	BC1		5 V	Structure		5 D			5 M			5 S						
6 S			6 L			6 J	Structure		6 S			6 M	BC4		6 V	Structure		6 V	Structure		6 L	Février		6 M	Structure		6 S			6 L	Structure		6 J			6 D						
7 D			7 M	BC3		7 V	Structure		7 D			7 M	Structure		7 S			7 S			7 M	BC4		7 J	BC1		7 D			7 M	Structure		7 V			7 L	BC2					
8 L	BC3		8 M	Structure		8 S			8 L	BC1		8 J	Structure		8 D			8 D			8 M	Structure		8 V	Février		8 L	BC1		8 M	Structure		8 S			8 M	BC1					
9 M	BC1		9 J	BC3		9 D			9 M	BC1		9 V	Structure		9 L	BC1		9 L	BC1		9 J	Rattr. Certif BC3		9 M	BC2		9 M	BC2		9 J	Structure		9 D			9 M	Structure					
10 M	Structure		10 V	Structure		10 L	BC3		10 M	Structure		10 S			10 M	BC3		10 M	BC4		10 V	Structure		10 D			10 M	Structure		10 V	Structure		10 L			10 J	Structure					
11 J	Structure					11 M	Février		11 J	BC4		11 D			11 M	Structure		11 M	Structure		11 S			11 L	BC4		11 J	Structure		11 S			11 M			11 V	Structure					
12 V	Structure					12 M	Structure		12 V	Structure		12 L	BC3		12 J			12 J	Structure		12 D			12 M	BC1		12 V	Structure		12 D			12 M			12 S						
13 S			13 L	BC4		13 J	Structure		13 S			13 M	BC3		13 V	Structure		13 V	Structure		13 L	Structure		13 M	Structure		13 S			13 L	Structure		13 J			13 D						
14 D			14 M	BC1		14 V	Structure		14 D			14 M	Structure		14 S			14 S			14 M	Structure		14 J	Structure		14 D			14 M	Février		14 V			14 L	BC1					
15 L	BC3		15 M	Structure		15 S			15 L	BC2		15 J	BC1		15 D			15 D			15 M	Structure		15 V	Structure		15 L	BC1		15 M	Structure		15 S			15 M	rattr. BC1 et 2					
16 M	BC3		16 J	Structure		16 D			16 M	BC3		16 V	Structure		16 L	Structure		16 L	BC2		16 J	Structure		16 S			16 M	BC1		16 J	Structure		16 D			16 M	Structure					
17 M	Structure		17 V	Structure		17 L	BC4		17 M	Structure		17 S			17 M	Structure		17 M	BC4		17 V	Structure		17 D			17 M	Structure		17 V	Structure		17 L			17 J	Structure					
18 J	Structure		18 S			18 M	BC3		18 J	Structure		18 D			18 M	Structure		18 M	Structure		18 S			18 L	BC1		18 J	certif BC1 et 2		18 S			18 M			18 V	Structure					
19 V	Structure		19 D			19 M	Structure		19 V	Structure		19 L	BC3		19 J	Structure		19 J	BC4		19 D			19 M	BC1		19 V	Structure		19 D			19 M			19 S						
20 S			20 L	Structure		20 J	BC2		20 S			20 M	BC3		20 V	Structure		20 V	Certif BC4		20 L	Structure		20 M	Structure		20 S			20 L	Structure		20 J			20 D						
21 D			21 M	Structure		21 V	Structure		21 D			21 M	Structure		21 S			21 S			21 M	Structure		21 J	Février		21 D			21 M	Structure		21 V			21 L	BC3					
22 L	BC4		22 M	Structure		22 S			22 L	Structure		22 J	Structure		22 D			22 D			22 M	Structure		22 V			22 L	BC3		22 M	Structure		22 S			22 M						
23 M	BC3		23 J	Structure		23 D			23 M	Structure		23 V	Structure		23 L	Structure		23 L	BC2		23 J	Structure		23 S			23 M	BC1		23 J	Structure		23 D			23 M	Structure					
24 M	Structure		24 V	Structure		24 L	BC2		24 M	Structure		24 S			24 M	Structure		24 M	BC1		24 V	Structure		24 D			24 M	Structure		24 V	Structure		24 L	Structure		24 J	Structure					
25 J	Structure		25 S			25 M	BC3		25 J	Février		25 D			25 M	Structure		25 M	Structure		25 S			25 L			25 J	Structure		25 S			25 M	Structure		25 V	Structure					
26 V	Structure		26 D			26 M	Structure		26 V	Structure		26 L	BC2		26 J	Structure		26 J	Structure		26 D			26 M	BC1		26 V	Structure		26 D			26 M	Structure		26 S						
27 S			27 L	Structure		27 J	Structure		27 S			27 M	BC3		27 V	Structure		27 V	Structure		27 L	BC1		27 M	Structure		27 S			27 L	Structure		27 J	Structure		27 D						
28 D			28 M	Structure		28 V	Structure		28 D			28 M	Structure		28 S			28 S			28 M	BC2		28 J	28/0		28 D			28 M	Structure		28 V	Structure		28 L	Structure					
29 L	BC1		29 M	Structure		29 S			29 L	Structure		29 J	Structure		29 D			29 D			29 M	Structure		29 V	Structure		29 L	BC4		29 M	Structure		29 S			29 M						
30 M			30 J	Structure		30 D			30 M	Structure		30 V	Structure		30 L	BC4		30 J	Structure		30 S			30 M	BC1		30 M	BC1		30 J	Structure		30 D			30 M	Structure					
			31 V	Structure					31 M	Structure		31 S			31 M	BC4					31 D						31 V	Structure		31 L												

BC0	
Test de sélection	01/06/2025
Positionnement	1, 2, et 4 sept 2025
COPI1	30/09/2025
COPI2	12/02/2026
COPI3	22/09/2026

Fermeture UFCV
Vacance scolaire
Février
Structure

Date de début de formation : 01/09/2025

Date de fin de formation : 30/09/2026

BC0
BC1
BC2
BC3
BC4

RECAPITULATIF		
Nb de jours	Nb d'heures	
6	42	BC0
28	196	BC1
12	84	BC2
22	154	BC3
18	126	BC4
86	602	TOTAL
169	1183	Structure



Délegation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports

